



DECLARATION DE CONFIDENTIALITE

OBJET

Le Club Alpin Belge est amené à recueillir des données à caractère personnel ; il accorde beaucoup d'importance à la protection de la confidentialité de ces données. La présente note d'information est établie notamment en application de la réglementation européenne : règlement général pour la protection des données (RGPD), soit le règlement du parlement et du conseil 2016/679 du 27 avril 2016. Elle est destinée à vous communiquer toutes les informations utiles quant au traitement de ces données.

IDENTITE ET COORDONNEES DU RESPONSABLE DU TRAITEMENT

Club Alpin Belge, fédération francophone d'escalade, d'alpinisme et de randonnée, ASBL, en abrégé CAB Avenue Albert 1^{er}, 129 5000 NAMUR RPM : 0418.823.432

CONTACT

Pour toute question relative au traitement des données à caractère personnel, vous pouvez contacter le secrétariat : secretariat@clubalpin.be.

FINALITE

Le CAB collecte les données à caractère personnel nécessaires à la gestion de ses affiliés, ses invités (au sens donné à ce terme pour la couverture d'assurance), ses volontaires, ses sympathisants, ses moniteurs et ses compétiteurs.

Il peut aussi avoir reçu de tiers, avec leur consentement, des données à caractère personnel, dans un but précis.

BASE JURIDIQUE

Consentement de la personne concernée : elle a consenti au traitement de ses données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques (art.6.1a) du RGPD. Intérêt légitime du responsable du traitement, soit du CAB. Respect des obligations légales.

PROVENANCE DES DONNEES

Données communiquées par la personne à laquelle se rapportent ces données ou par ses parents ou tuteurs si la personne n'a pas encore atteint l'âge de la majorité ou serait sous tutelle.

CATEGORIES DES DONNEES

Données d'identification : nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de GSM, adresse courriel, identifiants attribués par le responsable. Caractéristiques personnelles : âge, sexe. Liaison avec l'adresse d'un autre affilié

cohabitant. Données relatives à l'affiliation : choix du cercle dont la personne est membre, catégorie d'affiliation, paiement des cotisations, certificat d'aptitude ou de non contre-indication à la pratique des sports. Données relatives à un accident en cas de déclaration d'accident : lieu, date, circonstances, nature des dommages corporels, affiliation à une mutuelle. Données relatives aux dossiers disciplinaires et antidopage : dates et circonstances des événements ou contrôles, résultats des contrôles antidopage, sanctions.

DESTINATAIRES DES DONNEES

Les personnes responsables de la gestion des affiliés mandatés par le CAB et par ses cercles membres en ce qui concerne la gestion de leurs membres. L'ADEPS ou d'autres pouvoirs publics ou organismes officiels : uniquement des données statistiques sans identification des personnes ou des données spécifiques si accord ou demande la personne concernée, comme par exemple les données nécessaires à l'obtention d'un brevet ou d'un subside. L'assureur, ARENA : uniquement les données nécessaires à la gestion des sinistres déclarés volontairement par les affiliés et invités ou leurs mandataires.

DUREE DE CONSERVATION

Durée de l'affiliation pour les besoins de la gestion des affiliations et à long terme pour les besoins statistiques et historiques et pour les besoins de nouvelle affiliation après une interruption.

DROITS DES PERSONNES DONT LES DONNEES SONT COLLECTEES

Chacune de ces personnes peut demander accès à ses données. Elle peut aussi demander la rectification des données inexactes. Elle peut demander l'effacement de ses données si : - elles ne sont plus nécessaires au vu des finalités pour lesquelles elles ont été recueillies ou traitées ; - ou si la personne concernée a retiré son consentement et il n'y a pas d'autre justification légitime à la conservation ou au traitement de ces données ; - ou si la personne concernée s'oppose légitimement au traitement de ses données. Elle peut demander la limitation du traitement dans les cas visés par le RGPD, comme par exemple pendant la période nécessaire pour que le Club Alpin Belge puisse vérifier les données dont l'exactitude est contestée, ou si la conservation de ces données n'est plus nécessaire pour les fins auxquelles elles ont été collectées mais le resterait dans le cadre d'une obligation légale.

Elle a droit à la portabilité : elle peut demander que les données lui soient communiquées et, si elles ont été obtenues avec son consentement, elle peut les transmettre à d'autres responsables de traitement.

La demande sera de préférence envoyée par voie électronique à la personne de contact mentionnée ci-dessus et la réponse sera également envoyée par voie électronique si possible.

Le Club Alpin Belge répondra aux demandes dès que possible et au plus tard dans le mois, sauf prolongation de deux mois compte tenu de la complexité ou du nombre de demandes.

La réponse par le Club Alpin Belge est gratuite sauf en cas de demande manifestement infondée ou excessive.

Les personnes concernées ont le droit d'introduire une contestation auprès de l'Autorité de protection des données.

Le Club Alpin Belge